

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 54 (1983)

Heft: 8: Rapport d'activité : bilans et perspectives

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique économique

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en juin 1983

Les indices et taux de variation des neuf groupes de marchandises et de services sont les suivants :

Groupes de marchandises et de services	Indice juin 1983	Variation en % par rapport à	
	déc. 1982 = 100	mai 1983	juin ^b 1982
Total	101,0	0,4	2,8
Alimentation	103,6	1,4	2,2
Boissons et tabacs	100,5	0 ^a	3,7
Habillement	101,3	0,4	3,2
Loyer du logement	101,5	0 ^a	4,4
Chauffage et éclairage	91,8	1,2	-4,0
Aménagement et entretien du logement	101,3	0,3	2,3
Transports et communications	99,6	0,0	0,1
Santé et soins personnels	102,9	0,2	4,9
Instruction et loisirs	100,2	0 ^a	5,4

^a N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

^b Calculée d'après les valeurs de la nouvelle série converties sur la base de 100 en septembre 1977.

L'indice suisse des prix à la consommation en septembre 1983

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'OFIAMI, a subi une légère progression de 0,1% en septembre 1983 par rapport au mois précédent. Il s'est donc inscrit à 101,2 points (décembre 1982 = 100). D'une année à l'autre, le renchérissement s'est élevé à 1,4%, contre 1,7% en août 1983. Ainsi, ce taux est redescendu au bas niveau des années 1977 et 1978.

L'augmentation de 0,1% que l'indice suisse des prix à la consommation a connue en septembre 1983 par rapport au mois précédent s'explique principalement par la montée des indices des groupes **habillement** (+ 0,6%) et **alimentation** (+ 0,3%). En outre, on a noté une légère avance des indices du groupe **chauffage et éclairage** (+ 0,2%), par suite de prix plus élevés pour le mazout, ainsi que des groupes **santé et soins personnels** (+ 0,2%) et **aménagement et entretien du**

logement (+ 0,1%). Quant à l'indice des **transports et communications** (- 0,1%), il n'a reculé que faiblement, étant donné que la majeure partie des baisses de prix annoncées pour l'essence ne sont entrées en vigueur qu'après l'enregistrement statistique des prix. Les trois autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique en septembre.

La hausse de l'indice du groupe **habillement** résulte en premier lieu de prix plus élevés pour des vêtements et pour de la lingerie pour dames, hommes et enfants.

En ce qui concerne l'indice de l'**alimentation**, des augmentations de prix se sont fait sentir surtout pour divers légumes, pour de la viande et de la charcuterie ainsi que pour du fromage. Toutefois, les effets de ces hausses ont été en partie atténués par des prix nettement

régressifs pour quelques variétés de fruits et pour des pommes de terre, ainsi que par des baisses de prix – à la suite de campagnes de vente à prix spécial – pour du beurre de table et de la crème entière.

La progression de l'indice du groupe **santé et soins personnels** a été causée par le renchérissement de services des coiffeurs et d'articles de toilette.

La légère avance de l'indice du groupe **aménagement et entretien du logement** est essentiellement imputable à des prix plus élevés pour de la literie,

du linge de lit et de maison, pour des produits de lessive et de nettoyage ainsi que pour des services de blanchissage et de nettoyage chimique.

En raccordant mathématiquement les anciennes séries de l'indice suisse des prix à la consommation à la nouvelle série, on obtient pour septembre 1983 un indice de 126,2 points sur la base de 100 en septembre 1977, et de 212,7 points sur la base de 100 en septembre 1966.

**Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail**

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en septembre 1983

Les indices et taux de variation des neuf groupes de marchandises et de services sont les suivants :

Groupes de marchandises et de services

	Indice septembre 1983 Variation en % par rapport à		
	déc. 1982 = 100	août 1983	septembre ^b 1982
Total	101,2	0,1	1,4
Alimentation	101,4	0,3	- 2,4
Boissons et tabacs	100,7	0 ^a	2,5
Habillement	101,9	0,6	2,6
Loyer du logement	101,5	0 ^a	4,4
Chauffage et éclairage	93,8	0,2	- 6,3
Aménagement et entretien du logement	101,5	0,1	2,0
Transports et communications	99,7	- 0,1	- 0,1
Santé et soins personnels	103,4	0,2	4,9
Instruction et loisirs	102,8	0 ^a	4,9

^a N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

^b Calculée d'après les valeurs de la nouvelle série converties sur la base de 100 en septembre 1977.

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ☎ 032 9341 51

Rédacteur responsable :
Claude Brügger, avocat, 2720 Tramelan

ORGANES DE L'ADIJ – Direction

Président : Roland Schaller, avocat, 2740 Moutier

Secrétaire général :
Claude Brügger, 2720 Tramelan

Abonnement annuel : Fr. 35.—

Prix du numéro : Fr. 5.—

Caisse : CCP 25-2086